

## **COMPTE CONSEIL DU 12.01.2018**

Présents : Présents: RENE PIOLOT-GILDAS MORVAN-PATRICA LE GUEZIEC-DANIEL GARNIER -ARMELLE HENRY-CATHY-REINE RUSCICA-PASCALE CHAPOTOT-JEAN-YVES LE BRAS-JEAN-JACQUES LE GUEN-DENIS BENARD-JEAN-PIERRE TANGUY

### **-Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2018**

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2018 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017.